



Classic Mid-Amateurs de Valgarde **19 et 20 mars 2022**



REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs.

Article 1 - Conditions de Participation

Épreuve ouverte aux joueur(se)s amateurs licencié(e)s à la FFG ou à une Fédération étrangère reconnue né(e) avant le 17 mars 1997.

Dames : Index inférieur à 21.4

Messieurs : index inférieur à 18.4

Le champ des joueurs sera limité à 45 joueurs dont 9 dames

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs, puis l'ordre des index à la clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions tout en respectant le nombre minimum de dames.

Licence, certificat médical et droit de jeu fédéral à jour avant la date limite d'inscription.

Le champ total des joueurs (Classic Mid-Amateurs et Seniors 2) ne devra pas dépasser 102 joueurs.

Article 2 - Forme de Jeu

36 Trous Stroke Play Brut / 18 trous par jour

Marques départs : Dames : repères bleus Messieurs : repères blancs

Départs du 1^{er} tour : selon recommandations fédérales, départs du 2nd tour dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Départage : play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place de chaque sexe.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou.

Article 3 - Engagement

Les engagements devront parvenir par courrier uniquement, accompagnées du droit d'inscription (journée de reconnaissance comprise la veille) **avant le vendredi 4 mars 2022.**

- . Abonnés Valgarde membre ASGV : **30€**
- . Abonnés Valgarde non membre ASGV : **40€**
- . Autres Valgarde & Extérieurs : **80€**

Golf de Valgarde (Classic Mid-Amateurs 2022)

Chemin Rabasson - 83130 La Garde

Téléphone : 04.94.14.01.05 / Email : accueil.golf2@sagem-lagarde.com

Chèque à l'ordre de : **ASGV**

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Article 4 - Prix

2 Prix Brut Dames / 3 Prix Brut Messieurs

La remise des Prix aura lieu à l'issue de la compétition.

Article 5 - Comité de l'Épreuve

Chef Arbitre : Francis BARBATE

Arbitre : Claude PASCAL

Représentant AS : Guy POMET